

UPOV

TG/LONIC(proj.4)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2012-01-16

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

CAMÉRISIER BLEU

Code UPOV : LONIC_CAE

Lonicera caerulea L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par un expert de l'Allemagne

pour examen par le

*Comité technique à sa quarante-huitième session
qui se tiendra à Genève du 26 au 28 mars 2012*

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Lonicera caerulea</i> L.	Blue Honeysuckle, Honeyberry, Haskap	Camérisier bleu	Blaue Honigbeere	Madreselva Azul

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	6
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	7
6.5 Légende.....	8
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	17
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	17
8.2 Explications portant sur certains caractères	17
9. BIBLIOGRAPHIE.....	24
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	25

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Lonicera caerulea* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes sur leurs propres racines.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Le cycle de végétation est constitué par la durée d'une seule saison de végétation, qui commence avec le débourrement (floraison ou croissance végétative), se poursuit par la floraison et la récolte des fruits et s'achève à la fin de la période de dormance suivante par la formation des boutons de la nouvelle saison.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Afin de permettre l'évaluation des caractères relatifs au port, les plantes doivent pousser en buisson.

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 3 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 3 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type n'est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : vigueur (caractère 1)
- b) Plante : port (caractère 2)
- c) Limbe : forme du sommet (caractère 14)
- d) Époque du début de maturité des fruits (caractère 36)

5.3 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et

être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

- (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
- QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
- PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3
- MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- (a)-(g) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- (+) Voir l'explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	VG Plant: vigor	Plante : vigueur	Wuchsstärke	Planta: vigor		
(*)						
(+)						
QN	(a) weak	faible	schwach	débil	88/6	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Amur	5
	strong	forte	stark	fuerte	Altai	7
2.	VG Plant: habit	Plante : port	Wuchsform	Planta: hábito		
(*)						
QN	(a) upright	dressé	aufrecht	erecto	Amur, L-Kola 1	1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Altai, L-Kola 28	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	rastrero	88/7	3
3.	VG Plant: branching	Plante : ramification	Pflanze: Verzweigung	Planta: ramificación		
(+)						
QN	(a) weak	faible	gering	débil	L-Kola 1	3
	medium	moyenne	mittel	medio	L-Kola 28	5
	strong	forte	stark	fuerte	88/6	7
4.	VG One-year-old shoot: lenticels	Rameau d'un an : lenticelles	Einjähriger Trieb: Lentizellen	Rama de un año: lenticelas		
(*)						
QL	(a) absent	absentes	fehlend	ausentes		1
	present	présentes	vorhanden	presentes		9
5.	VG One-year-old shoot: pubescence	Rameau d'un an : pilosité	Einjähriger Trieb: Behaarung	Rama de un año: pubescencia		
(*)						
QN	(a) absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Amur	1
	weak	faible	gering	débil	Altai	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	88/6	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*)	VG	One-year-old shoot: color of bark	Rameau d'un an : couleur de l'écorce	Einjähriger Trieb: Farbe der Rinde	Rama de un año: color de la corteza	
PQ	(a)	yellow brown	jaune brun	gelbbraun	marrón amarillento	1
		light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro	2
		dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro	3
		red brown	rouge, brun	rotbraun	marrón rojizo	4
7. (*)(+)	VG	One-year-old shoot: development of adventitious buds	Rameau d'un an : développement de bourgeons adventifs	Einjähriger Trieb: Ausbildung von Adventivknospen	Rama de un año: desarrollo de yemas adventicias	
QN	(a)	weak	faible	schwach	débil	1
		medium	moyen	mittel	medio	L-Kola 28 3
		strong	fort	stark	fuerte	L-Kola 1 5
8. (+)	VG	Shoot: pubescence of tip	Rameau : pilosité du sommet	Trieb: Behaarung der Spitze	Tallo: pubescencia del extremo	
QN		absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	L-Kola 28 1
		medium	moyenne	mittel	media	3
		strong	forte	stark	fuerte	88/6, 88/7 5
9. (+)	VG	Shoot: glossiness of bark of tip	Rameau : brillance de l'écorce du sommet	Trieb: Glanz der Rinde der Spitze	Tallo: brillo de la corteza del extremo	
QN		absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	88/6, 88/7 1
		medium	moyenne	mittel	medio	3
		strong	forte	stark	fuerte	L-Kola 1, L-Kola 28 5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	VG	Shoot: anthocyanin coloration of tip	Rameau : pigmentation anthocyanique du sommet	Trieb: Anthocyanfärbung der Spitze	Tallo: pigmentación antocianica del extremo	
(+)						
QN		absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	88/7
		weak	faible	gering	débil	Altai, L-Kola 28
		medium	moyenne	mittel	media	
		strong	forte	stark	fuerte	Amur
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	
11.	VG/ (*) MS	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud	
QN	(d)	short	court	kurz	corto	3
		medium	moyen	mittel	medio	5
		long	long	lang	largo	7
12.	VG/ (*) MS	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura	
QN	(d)	narrow	étroit	schmal	estrecho	3
		medium	moyen	mittel	medio	5
		broad	large	breit	ancho	7
13.	VG/ (*) MS	Leaf blade: length/width ratio	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura	
QN	(d)	moderately elongated	modérément allongé	mäßig langgezogen	moderadamente alargada	1
		medium	moyen	mittel	media	2
		moderately compressed	modérément resserré	mäßig zusammengedrückt	moderadamente comprimido	3
14.	VG (*) (+)	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice	
PQ	(b)	acute	aigu	spitz	aguda	Altai, L-Kola 28
		obtuse	obtus	stumpf	obtusa	
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeada	Amur, 88/7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
15.	VG	Leaf blade: pubescence of lower side	Limbe : pilosité de la face inférieure	Blattspreite: Behaarung der Unterseite	Limbo: pubescencia en el envés		
QN	(b)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Amur, L-Kola 1, L-Kola 28	1
		very weak	très faible	sehr gering	muy débil		3
		medium	moyenne	mittel	media	Altai, 88/6	5
		strong	forte	stark	fuerte	88/7	7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
16.	VG	Leaf blade: intensity of green color on upper side	Limbe : intensité de la couleur verte de la face supérieure	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung der Oberseite	Limbo: intensidad del color verde en el haz		
QN	(b)	light	légère	hell	claro		1
		medium	moyenne	mittel	medio	88/7	3
		dark	foncée	dunkel	oscuro	88/6	5
17.	VG	Stem-clasping leaf: size	Feuille embrassant la tige : taille	Stengelumfassendes Blatt: Größe	Hoja amplexical: tamaño		
(+)							
QN	(b)	small	petite	klein	pequeño	Altai	1
		medium	moyenne	mittel	medio	L-Kola 28	3
		large	grande	groß	grande	Amur	5
18.	VG	Stem-clasping leaf: pubescence	Feuille embrassant la tige : pilosité	Stengelumfassendes Blatt: Behaarung	Hoja amplexical: pubescencia		
(+)							
QL	(b)	absent	absente	fehlend	ausente		1
		present	présente	vorhanden	presente	L-Kola 1	9
19.	VG	Flower: pubescence of corolla tube	Fleur : pilosité du tube de la corolle	Blüte: Behaarung der Kronröhre	Flor: pubescencia del tubo de la corola		
(+)							
QN	(c)	weak	faible	gering	débil	L-Kola 1	1
		medium	moyenne	mittel	media	L-Kola 28	3
		strong	forte	stark	fuerte	Amur	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20.	VG	Flower: attitude	Fleur : port	Blüte: Stellung	Flor: porte	
(+)						
QN	(c)	upwards	dressé	aufwärts	ascendente	1
		horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	3
		downwards	retombant	abwärts	descendente	5
21.	VG	Flower: style length relative to anther length	Fleur : longueur du style par rapport à la longueur de l'anthère	Blüte: Länge des Griffels im Verhältnis zur Länge der Anthere	Flor: longitud del estilo respecto de la longitud de la antera	
(+)						
QN	(c)	shorter	plus court	kürzer	más corta	1
		equal	égal	gleich	igual	2
		longer	plus long	länger	más larga	3
22.	VG	Sepal: length	Sépale : longueur	Kelchblatt: Länge	Sépalo: longitud	
(*)						
QN	(c)	short	court	kurz	corto	1
		medium	moyen	mittel	medio	Amur 3
		long	long	lang	largo	Altai 5
23.	VG/ MS	Fruit: length	Fruit : longueur	Frucht: Länge	Fruto: longitud	
(*)						
(+)						
QN	(d)	short	court	kurz	corto	1
		medium	moyen	mittel	medio	Amur 3
		long	long	lang	largo	Altai 5
24.	VG/ MS	Fruit: width	Fruit : largeur	Frucht: Breite	Fruto: anchura	
(*)						
(+)						
QN	(d)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Jaltská, Maistar, Nimfa, Sinaja ptica, Sinoglaska 1
		medium	moyen	mittel	medio	Amur, Lipnická, Mailon, Morena, Tomička, Viola, Zoluska 3
		broad	large	breit	ancho	Amfora, Fialka 5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	VG	Fruit: shape in cross section	Fruit : forme en section transversale	Frucht: Form im Querschnitt	Fruto: forma en la sección transversal	
(*)						
(+)						
QN	(d)	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	1
		broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	2
		circular	ronde	kreisförmig	circular	3
26.	VG	Fruit: shape (in lateral view)	Fruit : forme (vue latérale)	Frucht: Form (in Seitenansicht)	Fruto: forma (vista lateral)	
(*)						
(+)						
PQ	(d)	ovate	ovale	eiförmig	oval	1
		narrow oblong	oblongue étroite	schmal rechteckig	oblonga estrecha	2
		broad oblong	oblongue large	breit rechteckig	oblonga ancha	3
		obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	4
		campanulate	campanulée	glockenförmig	acampanada	5
27.	VG	Fruit: shape at calyx end	Fruit : forme au sommet	Frucht. Form am Kelchende	Fruto: forma del extremo del cáliz	
(+)						
PQ	(d)	acute	pointue	spitz	aguda	1
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	2
		truncate	tronquée	gerade	truncada	3
28.	VG	Fruit: tip	Fruit : sommet	Frucht: Spitze	Fruto: extremo	
QL	(d)	absent	absent	fehlend	ausente	1
		present	présent	vorhanden	presente	9
29.	VG	Fruit: size of eye opening	Fruit : taille de l'ouverture de l'œil	Frucht: Größe der Augenöffnung	Fruto: tamaño de la apertura del ojo	
(+)						
QN	(d)	small	petite	klein	pequeño	1
		medium	moyenne	mittel	medio	3
		large	grande	groß	grande	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
30.	VG	Fruit: surface	Fruit : surface	Frucht: Oberfläche	Fruto: superficie		
(+)							
QN	(d)	smooth	lisse	glatt	lisa	Amur, L-Kola 1	1
		medium	moyenne	mittel	media	Altai	2
		rough	rugueuse	rauh	rugosa	L-Kola 28	3
31.	VG	Fruit: bloom of skin	Fruit : pruine de l'épiderme	Frucht: Bereifung der Schale	Fruto: pruina de la epidermis		
(+)							
QN	(d)	weak	faible	gering	débil		1
		medium	moyenne	mittel	media		3
		strong	forte	stark	fuerte	Altai, Amur	5
32.	VG	Fruit: intensity of blue color of skin	Fruit : intensité de la couleur bleue de l'épiderme	Frucht: Intensität der Blaufärbung der Schale	Fruto: intensidad del color azul de la piel		
(+)							
QN	(d)	light	légère	hell	clara	Amfora, Bakcarskaja, Fialka, Gerda, Morena, Nimfa	1
		medium	moyenne	mittel	media	Roksana, Zoluška	3
		dark	foncée	dunkel	oscura	Altaj, Amur, Tomička, Viola	5
33.	VG	Fruit: tufts of hairs at apex	Fruits : touffes de poils au sommet	Frucht: Haarbüschel an der Spitze	Fruto: mechones de pelos en el ápice		
QL	(d)	absent	absentes	fehlend	ausentes	Amur, L-Kola 1	1
		present	présentes	vorhanden	presentes	Altai, 88/7	9
34.	VG/ (*) MG (+)	Time of bud burst	Époque de débourrement	Zeitpunkt des Knospenaufbruchs	Época de brotación de las yemas		
QN		early	précoce	früh	temprana	L-Kola 28	3
		medium	moyenne	mittel	media	L-Kola 1	5
		late	tardive	spät	tardía	88/6, 88/7	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
35.	VG/	Time of beginning of	Époque du début de	Zeitpunkt des	Época del inicio de	
(*)	MG	flowering	la floraison	Blühbeginns	la floración	
(+)						
QN	early	précoce	früh	temprana	Altai, L-Kola 28	3
	medium	moyenne	mittel	media	Amur, L-Kola 1	5
	late	tardive	spät	tardía		7
36.	VG/	Time of beginning of	Époque du début de	Zeitpunkt des	Época de inicio de	
(*)	MG	fruit ripening	maturité des fruits	Beginns der	maduración del	
(+)			Fruchtreife	fruto		
QN	early	précoce	früh	temprana	Altai, L-Kola 1, L-Kola 28	3
	medium	moyenne	mittel	media	Amur, 88/6, 88/7	5
	late	tardive	spät	tardía		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Toutes les observations sur la plante doivent être effectuées sur des buissons non taillés pendant la période de dormance.
- (b) Toutes les observations sur la fleur doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison.
- (c) Toutes les observations sur le fruit doivent être effectuées à l'époque où le fruit est prêt à être récolté.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

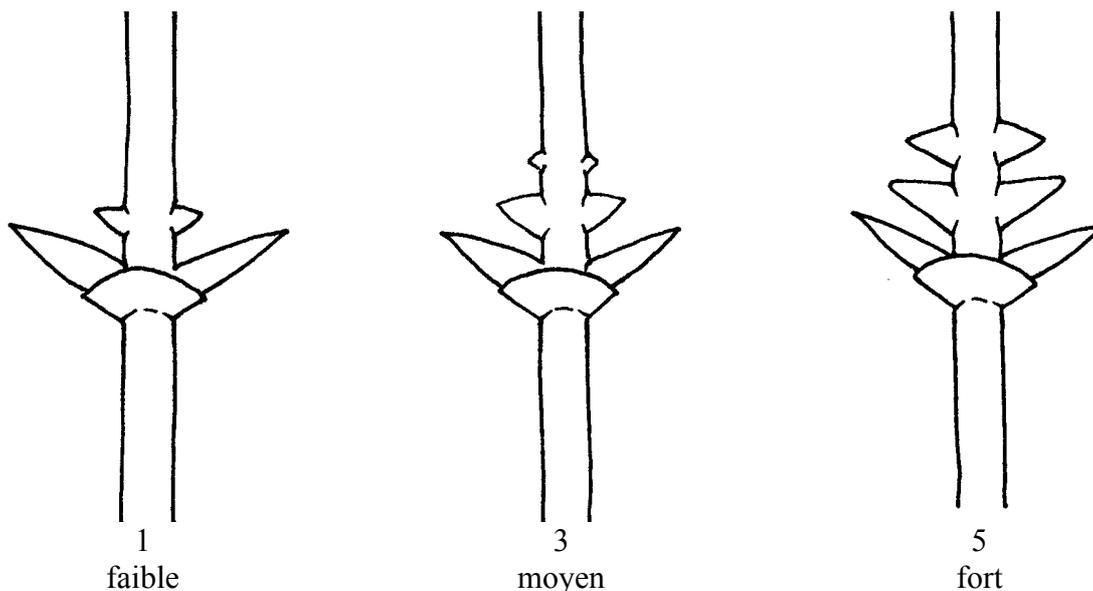
Ad. 1 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être jugée d'après l'abondance générale de la croissance végétative.

Ad. 3 : Plante : ramification

La ramification de la plante doit être jugée d'après le nombre de branches et la quantité de ramifications latérales.

Ad. 7 : Rameau d'un an : développement de bourgeons adventifs



Ad. 8 : Rameau : pilosité du sommet

Ad. 9 : Rameau : brillance de l'écorce du sommet

Ad. 10 : Rameau : pigmentation anthocyanique du sommet

À observer durant la croissance rapide.

Ad. 14 : Limbe : forme du sommet



1
aigu



2
obtus



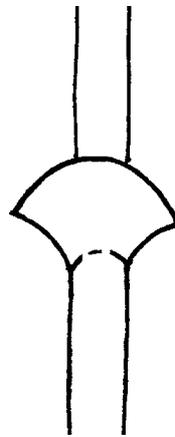
3
arrondi

Ad. 17 : Feuille embrassant la tige : taille

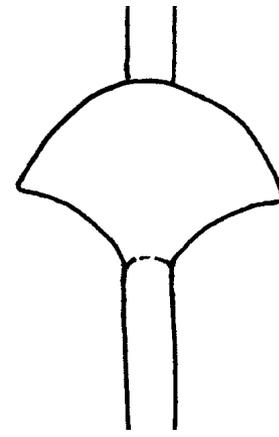
Ad. 18 : Feuille embrassant la tige : pilosité



1
petite



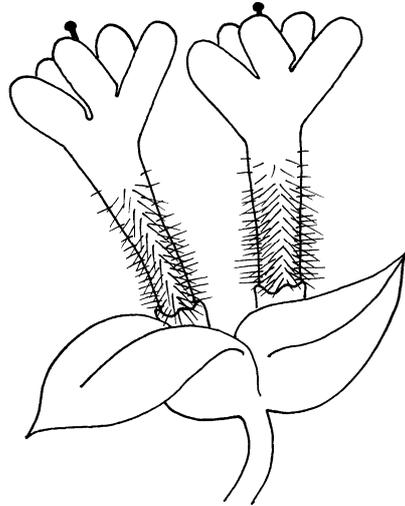
3
moyenne



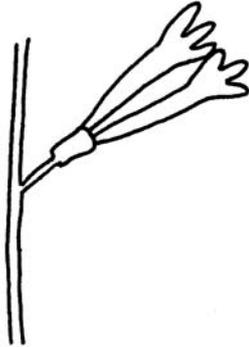
5
grande

Ad. 19 : Fleur : pilosité du tube de la corolle

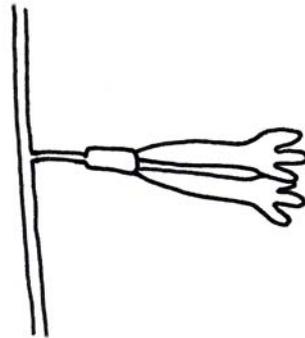
La pilosité doit être observée au niveau de la base de la corolle sur une seule fleur.



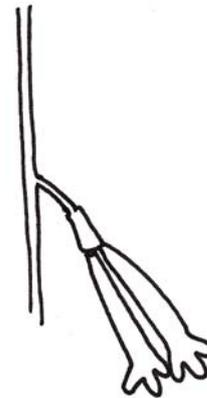
Ad. 20: Flor: porte



1
ascendante



3
horizontal

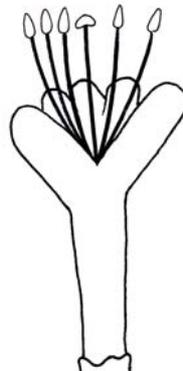


5
descendante

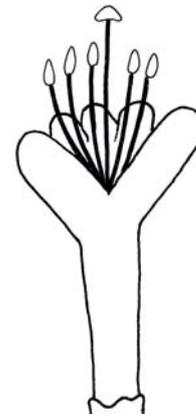
Ad. 21: Fleur : longueur du style par rapport à la longueur de l'anthère



1
plus court



2
égal

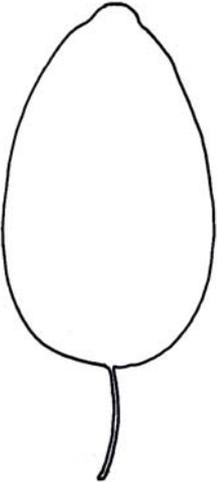
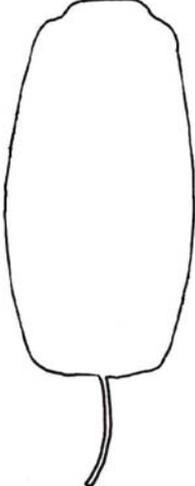
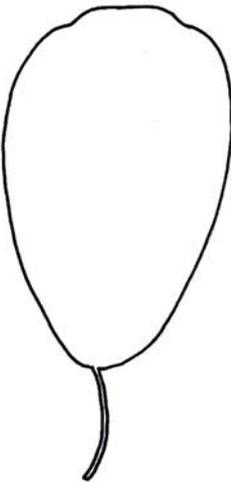
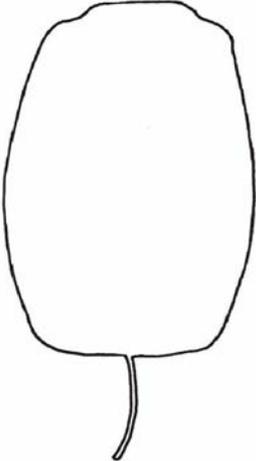


3
plus long

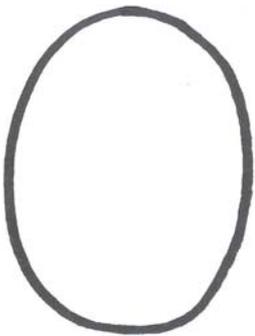
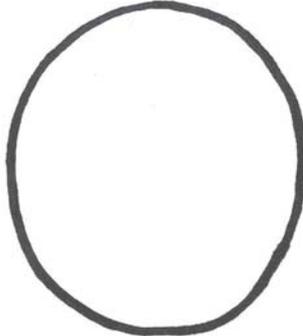
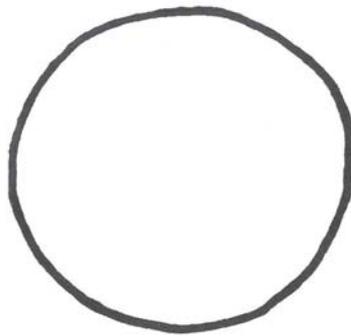
Ad. 23 : Fruit : longueur

Ad. 24 : Fruit : largeur

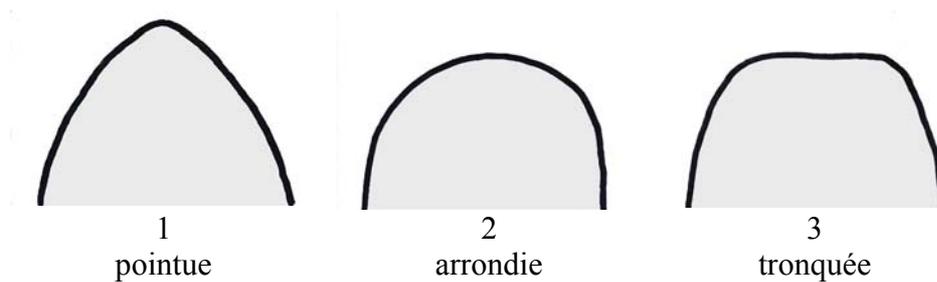
Ad. 26 : Fruit : forme (vue latérale)

		← partie la plus large →		
		en dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
resserré ←	rapport longueur/largeur →		 2 oblongue étroite	
			 3 oblongue large	
		1 ovale		4 obovale
				5 campanulée

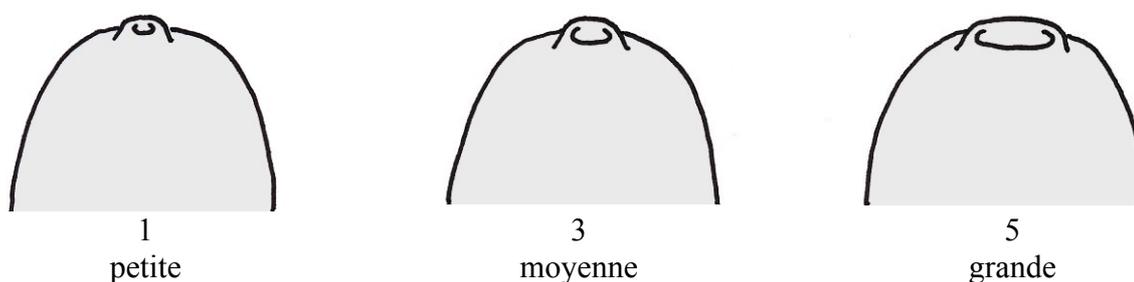
Ad. 25 : Fruit : forme en section transversale

			partie la plus large		
			en dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
resserré	rapport longueur/largeur → ←	allongé		 1 elliptique étroite	
				 2 elliptique large	
				 3 ronde	

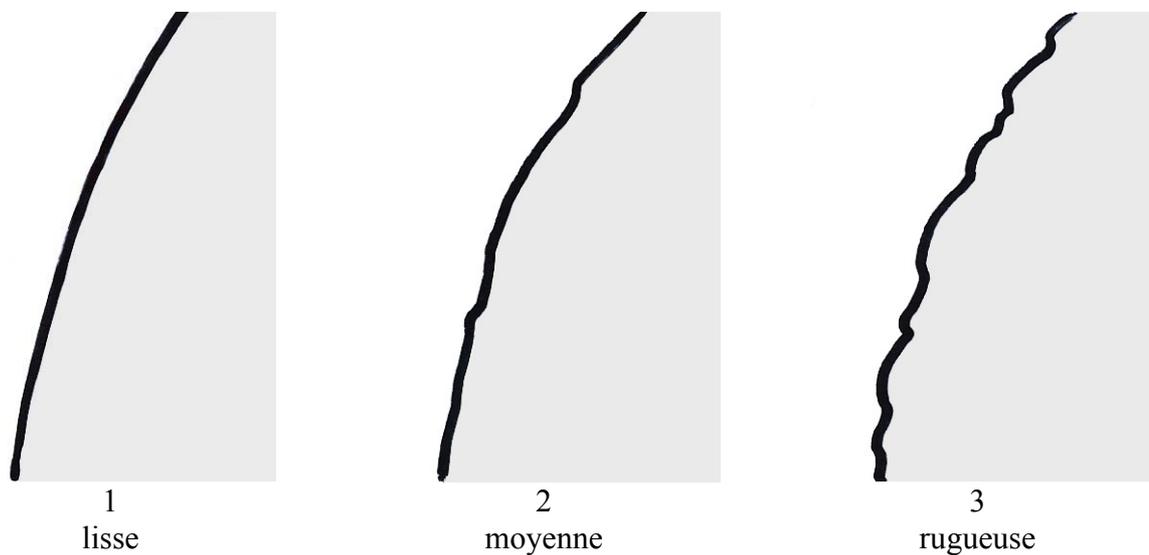
Ad. 27 : Fruit : forme au sommet



Ad. 29 : Fruit : taille de l'ouverture de l'œil



Ad. 30 : Fruit : surface



Ad. 31 : Fruit : pruine de l'épiderme

La pruine de l'épiderme est le film brillant sur l'épiderme du fruit, qui fait partie de la cuticule. Elle est également connue sous le nom de "glaucescence" et peut être retirée par friction.

Ad. 32 : Fruit : intensité de la couleur bleue de l'épiderme

La couleur bleue de l'épiderme doit être évaluée après retrait de la pruine.

Ad. 34 : Époque de débourrement

L'époque de débourrement est l'époque à laquelle 10% des bourgeons montrent une ouverture des écailles de bourgeon.

Ad. 35 : Époque du début de la floraison

L'époque du début de la floraison est l'époque à laquelle 10% des fleurs commencent à s'ouvrir.

Ad. 36 : Époque du début de maturité des fruits

L'époque du début de maturité des fruits est l'époque à laquelle le fruit commence à se détacher facilement de la plante.

9. Bibliographie

Hummer, K.E., 2006: Blue Honeysuckle: A New Berry Crop for North America. Journal of the American Pomological Society 60(1). 3-8

Plekhanova, M.N. 2000. BLUE HONEYSUCKLE (*Lonicera Caerulea* L.) - A New Commercial Berry Crop For Temperate Climate: Genetic Resources And Breeding. Acta Hort. (ISHS) 538:159-164

Smolik M., Ochmian I., Grajkowski J., 2010: Genetic variability of Polish and Russian accessions of cultivated blue honeysuckle (*Lonicera caerulea*). Genetika 46(8):1079-85

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Lonicera caerulea L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Camérisier bleu"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) Boutures []
- b) Multiplication *in vitro* []
- c) Autre (préciser) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : vigueur (1)		
très faible		1[]
très faible à faible		2[]
faible	88/6	3[]
faible à moyenne		4[]
moyenne	Amur	5[]
moyenne à forte		6[]
forte	Altai	7[]
forte à très forte		8[]
très forte		9[]
5.2 Plant : port (2)		
dressé	Amur, L-Kola 1	1[]
demi-dressé	Altai, L-Kola 28	2[]
étalé	88/7	3[]
5.3 Limbe : forme du sommet (14)		
aigu	Altai, L-Kola 28	1[]
obtus		2[]
arrondi	Amur, 88/7	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères		Exemples	Note
5.5	Époque du début de maturité des fruits		
(36)			
	très précoce		1[]
	très précoce à précoce		2[]
	précoce	Altai, L-Kola 1, L-Kola 28	3[]
	précoce à moyenne		4[]
	moyenne	Amur, 88/6, 88/7	5[]
	moyenne à tardive		6[]
	tardive		7[]
	tardive à très tardive		8[]
	très tardive		9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fruit : forme (vue latérale)</i>	<i>ovale</i>	<i>oblongue étroite</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]